

# le Syndicat des transports d'Ile-de-France

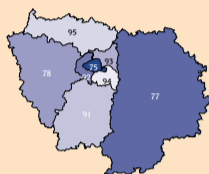
Le STIF est l'autorité organisatrice des transports publics de voyageurs en Ile-de-France.  
Il en est le premier financeur.

Il réunit l'État, la Région Ile-de-France et les 8 départements franciliens.

Il est présidé par le préfet de région, préfet de Paris.

Son conseil d'administration est composé de 34 membres :

17 représentants de l'État



17 représentants  
des collectivités territoriales :

- 5 au titre de la Région
- 5 au titre de Paris
- 7 au titre des autres départements

Ses missions :

- **organiser, coordonner et financer les services de transports publics de voyageurs assurés par** : la SNCF Ile-de-France, la RATP et les opérateurs privés affiliés à OPTILE.
  - Le STIF définit les conditions générales d'exploitation, il crée les titres de transport et fixe les tarifs.
  - Il assure, grâce au versement transport et aux contributions des collectivités publiques, l'équilibre financier de l'exploitation des transports publics en Ile-de-France. Il apporte 3,3 milliards d'euros sur un total de dépenses de fonctionnement de 6 milliards d'euros annuels.
- **définir le niveau de l'offre et de la qualité du service offert aux voyageurs** : le STIF approuve les contrats qui définissent les obligations réciproques, du STIF (financement), et des entreprises de transport RATP et SNCF (offre et qualité de service). Il veille à la qualité du service rendu au public grâce à un système d'intéressement sous forme de bonus/malus, en fonction des résultats.
- **anticiper par rapport aux besoins de déplacement en Ile-de-France et améliorer le système de transport public francilien** : le STIF définit la consistance et les modalités de réalisation des grands projets d'infrastructure, notamment ceux prévus au Contrat de Plan État/Région. Il cofinance les équipements de qualité de service (sécurité, confort, propreté, accessibilité, correspondances, information multimodale...).

le web des voyageurs : [www.stif-idf.fr](http://www.stif-idf.fr)



AUTORITÉ ORGANISATRICE DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE